

## COMPLÉMENTS II A L'HERPÉTOFAUNE DU MASSIF CENTRAL

par

Dominique BRUGIÈRE

**Résumé** — La faune herpétologique du Massif Central a fait l'objet d'une mise au point en 1986 (Brugièrè). Depuis, différents travaux ont complété cette publication. Les nouveautés sont ici répertoriées. Cette publication complète également l'atlas national de la S.H.F. (Anonyme, 1989) (répartition, limites altitudinales) et attire l'attention sur certains points à éclaircir (données douteuses ou à confirmer).

**Mots-clés** : Reptiles, Batraciens, répartition, Massif Central.

**Summary** — The amphibian and reptilian fauna in the Massif Central was studied and checked in 1986 (Brugièrè). Different works have completed this publication ever since. Some new indications are listed below. This publication aims at completing the national atlas of S.H.F. (Anonyme, 1989) (location, limit of altitude) and emphasizing some points which are to be cleared (doubtful information to be confirmed).

**Key-words** : Reptiles, Amphibiens, distribution, Massif Central.

### I. INTRODUCTION

Après la parution d'une faune herpétologique du Massif Central en 1986 (Brugièrè), de Compléments-I en 1987 (Brugièrè), de l'Atlas du Languedoc-Roussillon en 1987 (Geniez et Cheylan) et de l'Atlas national de répartition des Amphibiens et Reptiles de France, édité par la S.H.F. en 1989, mes prospections récentes dans le Massif Central ont permis d'affiner les cartes de distribution publiées dans ces différents travaux. Cette note a aussi pour but de compléter l'atlas national pour la partie Massif Central : répartition et limites altitudinales. Pour chaque espèce traitée, vient en premier le nom et le numéro de la (ou des) carte(s) I.G.N. 1/50.000e où l'espèce a été trouvée en complément de ces différents atlas. Les données nouvelles sont récapitulées dans le tableau I.

### II. LISTE DES ESPÈCES

#### A. Batraciens

• **Triton alpestre** (*Triturus alpestris*)

Les données de l'ouest du Massif Central sont bien à confirmer. Il en est de même de celle de la carte de St-Chély-d'Apcher XXVI-38 (Anonyme, 1989).

---

Manuscrit accepté le 12 juillet 1991

• **Triton crêté (*Triturus cristatus*)**

Zuiderwijk (1989) indique que l'espèce atteint 1006 m dans le Massif Central alors que je l'ai signalée jusqu'à 1150 m en Haute-Loire (Brugière, 1986). Dans le sud de l'aire, les données sur St-Chély-d'Apcher XXVI-37 et Vic-S/Cère XXIV-36 sont à confirmer alors que ce triton a été omis sur Chaudes-Aigues XXV-36 (Anonyme, 1989).

• **Triton marbré (*Triturus marmoratus*)**

Les données les plus orientales, à l'est des Monts Dômes, Monts Dorés et Cézallier sont fort douteuses : cartes de Besse XXV-33, Massiac XXV-34, Brioude XXVI-34, voire Clermont-Ferrand XXV-31 (Anonyme, 1989).

• **Alyte (*Alytes obstetricans*)**

Guyétant (1989) ne l'indique que jusqu'à 1200 m dans le Massif Central alors que je l'ai signalé fréquent jusqu'à 1320 m en Lozère (Brugière, 1986) et que depuis j'ai localisé des chanteurs à 1324 m (Curières-Aveyron).

• **Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*)**

Lescure (1989) ne l'indique que jusqu'à 645 m sur les Causses alors que Geniez et Cheylan (1987) le donnent encore à 750 m sur le Larzac. Je l'ai noté jusqu'à 800 m sur ce même causse (La Couvertoirade-Aveyron).

• **Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)** : Brioude XXVI-34

Je l'ai découvert en plusieurs localités sur les premiers contreforts de la limagne entre Brioude et Lempdes (Haute-Loire), côté nord Margeride (à Bournoncle-St-Pierre et Beaumont).

• **Crapaud calamite (*Bufo calamita*)** : Craponne s/Arzon XXVII-34, Ussel XXIII-32

Ce crapaud dépasse largement les 1000 m d'altitude contrairement à ce qu'indique Le Garff (1989). Je l'ai signalé jusqu'à 1320 m en Lozère (Brugière, 1986) et depuis j'ai noté une station de reproduction à 1340 m à Curières en Aveyron.

• **Rainette verte (*Hyla arborea*)** : Ambazac XX-30, Maurs XXIII-37

J'ai trouvé l'espèce à 825 m dans le Cantal sur le plateau basaltique de Molompize, prolongeant ainsi l'aire du bassin de l'Alagnon. D'autre part, j'ai localisé des chanteurs dans l'extrême sud-ouest du Cantal à Cassaniouze, agrandissant ainsi l'aire de distribution aveyronnaise. Les données pour les cartes d'Aurillac XXIII-36 et surtout de Lamastre XXIX-36 (Anonyme, 1989) demandent confirmation. De même en l'état de nos connaissances, cette rainette ne colonise pas l'est et le sud-est du Massif Central (Anonyme, 1989).

• **Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)** : Gramat XXI-37

L'espèce est très localisée sur le causse de Gramat (Lot).

• **Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*) et Grenouille de Lessona (*Rana lessonae*)** : Entraygues-S/Truyère XXIV-37, Dun-le-Palestel XXI-28, La Souterraine XXI-29, Bourg-Lastic XXIV-32, Gramat XXI-37

Les indications de Neveu (1989) laissent supposer à tort que ces grenouilles ne dépassent pas 1000 m d'altitude, alors qu'elles sont fort communes dans le Massif Central jusqu'à plus de 1100 m, parfois 1200 m et plus (présentes mais

peu abondantes à 1324 m aux Salces en Lozère).

• **Grenouille rieuse (*Rana ridibunda*) ou Grenouille de Perez (*Rana perezi*)** : Langogne XXVII-37

Des sujets présentant les caractères propres à ces deux espèces ont colonisé localement la retenue de Naussac (Lozère) à 945 m dans le Haut-Allier, ainsi qu'une tourbière à 1056 m en Haute-Loire à Landos. Auparavant, dans cette région, ces grenouilles étaient limitées au cours de la Loire. La détermination de l'espèce reste toujours à faire.

## B. Reptiles

• **Orvet (*Anguis fragilis*)** : Entraygues-S/Truyère XXIV-37, Sévérac-le-Château XXV-3.

• **Lézard des souches (*Lacerta agilis*)**

J'ai observé des individus de cette espèce en plaine, en bordure de Loire à St-Agnan (Saône-et-Loire), mais ce lézard y est très localisé.

• **Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)** : St-Géry XXI-38

La découverte de l'espèce dans l'extrême sud-ouest du Cantal a déjà été signalée et commentée (Brugière, 1987). Ewald (1989) écrit qu'il remonte la vallée du Rhône jusqu'à la hauteur de Valence. L'espèce dépasse largement cette limite ; je l'ai rencontrée jusqu'à Arras, dans le nord de l'Ardèche (Brugière, 1986). En altitude, j'ai noté ce lézard à 940 m en limite des gorges du Tarn-cause de Sauveterre.

• **Lézard vert (*Lacerta viridis*)** : Pontgibaud XXIV-31

• **Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)**

L'espèce ne pénètre pas les Causses, même faiblement comme l'indique Heulin (1989), les stations du sud Massif Central se localisant aux zones montagneuses : Mont Lozère, Lévézou (Brugière, 1986), Monts de Lacaune et Caroux (Anonyme, 1989).

• **Lézard espagnol (*Podarcis hispanica*)** : Réquista XXIV-41, Carmaux XXIII-41

Ce lézard atteint le département du Tarn par les gorges du même nom, débouchant ainsi plus nettement sur le versant atlantique du Massif Central.

• **Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)**

Les données sur les cartes de Noirétable XXVII-31, Feurs XXVIII-31 et Firminy XXVIII-33 sont à confirmer (Anonyme, 1989).

• **Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)** : Ambert XXVII-32

• **Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)** : St-Géry XXI-38, Lurcy-Lévis XXV-26

Sur cette dernière carte, à partir de la Nièvre et du Cher, cette couleuvre atteint le nord du département de l'Allier (Château-s/Allier).

Espèce	Carte IGN	Altitude	Année d'observation
<i>Pelobates cultripes</i>	Nant	800 m	1990
<i>Pelodytes punctatus</i>	Brioude	480 m	1988
<i>Bufo calamita</i>	Craponne S/A Ussel	1010 m 780 m	1987 1989
<i>Hyla arborea</i>	Ambazac Maurs	320 m 500 m	1987 1990
<i>Hyla meridionalis</i>	Gramat	240 m	1990
<i>Rana</i> kl. <i>esculenta</i> et <i>Rana lessonae</i>	Entraygues S/T Dun-le-Palestel La Souterraine Bourg-Lastic Gramat	700 m 328 m 367 m 890 m 240 m	1990 1990 1990 1990 1990
<i>Rana ridubunda</i> ou <i>Rana perezi</i>	Cayres Langogne	1056 m 945 m	1990 1990
<i>Anguis fragilis</i>	Entraygues S/T Sévérac-le-Chât.	250 m 900 m	1989 1990
<i>Lacerta lepida</i>	St-Géry	200 m	1987
<i>Lacerta viridis</i>	Pontgibaud	520 m	1989
<i>Podarcis hispanica</i>	Réquista Carmaux	320 m 240 m	1989 1989
<i>Coronella austriaca</i>	Ambert	495 m	1990
<i>Elaphe longissima</i>	St-Géry Lurcy-Lévis	150 m 190 m	1990 1988
<i>Natrix maura</i>	Pontgibaud	520 m	1989
<i>Natrix natrix</i>	Pontgibaud	520 m	1989
<i>Vipera aspis</i>	Pontgibaud La Roche-Canillac	520 m 265 m	1989 1990

**Tableau I** : Récapitulatif des données nouvelles depuis la parution de l'atlas national (par carte IGN 1/50.000e).

• **Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)** : Pontgibaud XXIV-31

• **Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)** : Pontgibaud XXIV-31

• **Vipère aspic (*Vipera aspis*)** : Pontgibaud XXIV-31,  
La Roche-Canillac XXII-34

Contrairement à ce qui est indiqué pour le Massif Central (Anonyme, 1989), la Vipère aspic y atteint bien et y dépasse même les 1000 m en fonction des bonnes expositions. A titre exceptionnel, je l'ai observée à 1100 m au Falgoux dans le Cantal et à 1370 m à Mayres en Ardèche. En fait, on doit faire une distinction entre les différentes parties du Massif Central : plus on s'avance vers le sud, plus la limite supérieure de l'espèce est repoussée haut.

• **Cistude (*Emys orbicularis*)** : Bourbon-Lancy XXVII-26, Dun-le-Palestel XXI-28, Gramat XXV-37

Des sujets ont été capturés à plusieurs reprises dans le nord-ouest du département de la Creuse (Barbaud, com.pers.), il est vrai très proche des populations de l'Indre (échappées de captivité ou population autochtone). De plus un individu a été observé en juillet 84 dans la vallée de l'Ouyse près de Rocamadour (Lot) (Lorsignol, com.pers.) (peut-être échappé de captivité, car bien que le milieu soit très favorable, j'y ai recherché en vain l'espèce depuis plusieurs années).

**Remerciements** — Je tiens à remercier Messieurs Pierre Barbaud et Jean Lorsignol qui m'ont aimablement communiqué leurs observations de Cistudes.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANONYME (1989) — Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France (J. Castanet et R. Guyétant, eds.). Soc. Herp. De France. Paris. 191 p.
- BRUGIÈRE, D. (1986) — Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des Batraciens et Reptiles du Massif Central. *Centre Ornithologique Auvergne* : 158 p.
- BRUGIÈRE, D. (1987) — Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des Batraciens et Reptiles du Massif Central (France). Compléments I. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 42 : 5-9.
- BRUGIÈRE, D. (1987) — Le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) dans le département du Cantal. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 44 : 6-7.
- EWALD, P. (1989) — *Lacerta lepida*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.
- GENIEZ, Ph. et CHEYLAN, M. (1987) — Atlas de distribution des Reptiles et Amphibiens du Languedoc-Roussillon. *Grive et Lab. Biog. Ecol. Vertébrés*, EPHE (eds.). Montpellier. 113 p.
- GUYÉTANT, R. (1989) — *Alytes obstetricans*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.

- HEULIN, B. (1989) — *Lacerta vivipara*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.
- LE GARFF, B. (1989) — *Bufo calamita*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.
- LESCURE, J. (1989) — *Pelobates fuscus*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.
- NEVEU, A. (1989) — *Rana esculenta et Rana lessonae*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.
- ZUIDERWIJK, A. (1989) — *Triturus cristatus*. In : Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (J. Castanet et R. Guyétant eds.). Société herpétologique de France. Paris. 191 p.

D. BRUGIÈRE  
5, rue des Anémones  
03200 VICHY